

## Délibération n°2024-12-17-20-CA

Relative à la programmation du plan pluriannuel d'investissement vie étudiante 2024 (PPI-VE 2024)

### Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 17 décembre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,  
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation, notamment ses articles D. 841-9 à D. 841-11,  
**Vu** les statuts d'Aix Marseille Université,  
**Vu** l'avis favorable de la commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique en date du 10 octobre 2024,

**Considérant** que la programmation du plan pluriannuel d'investissement vie étudiante se décline à ce jour comme suit :

- **Site : St Jérôme :**
  - **Projet : Sentier biodiversité ;**
    - Structures : DEPIL ;
    - Budget :
      - 2023 : 380 000 € ;
    - Observations : Opération clôturée ;
  - **Projet : Complément sentier bio / Parcours santé agréés sportifs ;**
    - Structures : DEPIL ;
    - Budget :
      - 2023 : 30 000 € ;
    - Observations : Opération clôturée ;
- **Site : St Jérôme :**
  - **Projet : Maison de l'étudiant ;**
    - Structures : DEPIL ;
    - Budget :
      - 2023 : 250 000 € ;
      - 2024 : 1 530 000 € ;
      - 2025 : 825 000 € ;
    - Observations : Opérations supplémentaires d'un montant de 1 546 680 € à financer sur enveloppes diverses ;

- **Site : Luminy :**
  - Projet : Aménagements installations électriques Hexagone et extérieur
    - Structures : DEPIL ;
    - Budget :
      - 2023 : 70 000 € ;
    - Observations : Opération clôturée, solde non utilisé : 15 870 € ;
- **Site : St Charles :**
  - Projet : Aménagement containers tiers lieux étudiants ;
    - Structures : DEPIL ;
    - Budget :
      - 2024 : 100 000 € ;
      - 2025 : 180 000 € ;
      - 2026 : 1 500 000 € ;
  - Projet : Maison de l'étudiant ;
    - Structures : DEPIL ;
    - Budget :
      - 2024 : 1 500 000 € ;
- **Site : Aix Schuman :**
  - Projet : Modulaires de stockage pour associations étudiantes ;
    - Structures : DEPIL ;
    - Budget :
      - 2023 : 15 000 € ;
      - 2024 : 495 000 € ;
- **Site : Canebière :**
  - Projet : Aménagement lieux de vie ;
    - Structures : DEPIL ;
    - Budget :
      - 2026 : 1 500 000 € ;
    - Observations : Reste à arbitrer 90 000 € en commission CVEC ;
- **Total prévisionnel :**
  - PPI décembre 2023 : 6 875 590 € ;
  - Répartition prévue sur 2023, 2024, 2025, 2026 : 6 875 000 € ;

**Considérant** que le montant disponible en décembre 2024 s'élève à 431 460 € qui se répartissent comme suit :

- Solde 2024 de la contribution de vie étudiante et de campus : 415 000 € ;
- Montant non consommé du projet « installations électriques Hexagone » : 15 870 € ;
- Non répartis : 590 € ;

**Après en avoir délibéré,**

**Article unique**

**APPROUVE** le complément de 90 000 € attribué au projet susmentionné du site Canebière et le financement à hauteur de 7 000 € du local d'accueil des étudiants internationaux du Cube.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés, moins 1 abstention.**

Membres en exercice : 36


**Quorum : 18 membres présents et représentés**

Présents et représentés : 19 membres présents et 14 membres représentés

Fait à Marseille, le 17 décembre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **19 DEC. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le : **19 DEC. 2024**